

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES**  
**Avocats sans frontières Canada (la « corporation » ou « ASF »)**

Hôtel Pur, Québec  
Le mercredi 11 décembre 2019 à 17h30

---

**Présents :**

Stelsie	Angers	Catherine	Fagan
Véronique	Alain	Iveline	Fourn
Caroline	Arbour	Catherine	Gadoury-Brun
Sandra	Armanda	Caroline	Gagnon
Emmanuelle	Audet-Boucher	Nicole	Généreux
Maya	Ben Khaled	Saša	Glušac
Nicole	Benoit	Richard	Gorman
Guillaume	Desbiens	Marie-Pierre	Grenier
Miguel	Baz	Elise	Hansbury
Laurie	Beaulieu	Marie-Eve	Houde
Sophie Camille	Bélanger	Marie-Hélène	Janvier
Justine	Bernatchez	André	Janvier
Catherine	Bertrand	Lamyae	Laakel
Gabriel	Boisvert	Joanie	Landry
Émilie	Bolduc	Virginie	Lefèbvre
Jean-François	Bonin	Claudia	Lopez
Geneviève	Bourgault	María	López
Isabelle	Bourrassa	Sophie	Mailly
Caroline	Briand	Jean-Philippe	Marcoux
Stéphane	Canapé	Elizabeth	Moncy
Justine	Carli-Trudeau	Geneviève	Morency
Catherine	Claveau	Gabriel	Morin
Camille	Cloutier	Aristide	Nononsi
Geneviève	Comeau	Pascal	Paradis
Nicolas	Contessi	Gael	Pétillon
Luc	Coté	Luz	Pocco
Élodie	Côté	Amandine	Renaud
Philippe	Côté	Karine	Ruel
Lise	Côté	Pierrick	Rouat
Denis	Côté	Blanche	Roy-Brouard
Annie	Dallaire	Catherine	Savard
Ann-Sophie	Déry	Justine	St-Jacques
Elyse	Desjardins	Marie-Josée	Simard
David	Dufour	Billie	Simard
Benoit-Alexis	Dufresne		
Constance	Duhaime-Clément		

Simon	Talbot	Lucas	Valdera
Épiphanie	Tankeu	Marlène	Vasquez
Bruno	Thériault	Dominic	Voisard
Philippe	Tremblay	Éliane	Voisard

## **1. Ordre du jour**

Miguel Baz souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il fait lecture de l'ordre du jour de la réunion transmis avec l'avis de convocation daté du novembre 2019.

## **2. Président et secrétaire d'assemblée**

**IL EST RÉSOLU** d'élire Miguel Baz à titre de président et Pascal Paradis à titre de secrétaire.

## **3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée**

**IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée des membres du 22 novembre 2018.

## **4. Rapport d'activités et trésorerie**

Pascal Paradis présente le rapport annuel 2018-2019 remis aux membres et disponible sur Internet.

Pascal Paradis présente les états financiers audités approuvés par le conseil d'administration 2018-2019. L'audit externe pour l'année fiscale du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019 a été effectué par le cabinet Mallette.

Le rapport, rendu conformément aux règles comptables généralement reconnues au Canada, est émis sans réserve. Pascal Paradis indique que le budget a été géré avec le conservatisme habituel (c'est-à-dire que le rythme des dépenses a été arrimé au rythme des revenus).

Il effectue ensuite un survol des produits, charges et actifs nets de même que du bilan, et réfère aux faits saillants. Le résultat est un excédent des produits sur les charges qui a été affecté au fonds de prévoyance.

## **5. Nomination des auditeurs**

Miguel Baz propose à l'assemblée d'adopter une résolution permettant au conseil d'administration de décider qui seront les auditeurs des prochains états financiers, notamment en vue d'obtenir la meilleure offre de services au meilleur tarif.

## **IL EST RÉSOLU :**

- de faire auditer les états financiers 2019-2020 de la corporation; et
- de laisser au conseil d'administration la discrétion de choisir le cabinet comptable indépendant qui procédera à l'audit des états financiers 2019-2020 de la corporation.

### **6. Élection des administrateurs**

Miguel Baz rappelle que la procédure de mise en candidature pour les postes d'administrateur est régie par l'*Avis relatif à l'élection des administrateurs* transmis à tous les membres de la corporation et publié sur son site Internet. Il informe l'assemblée qu'au 2 décembre 2019 à 17h00, neuf candidatures ont été reçues pour l'élection des membres du conseil d'administration de la corporation pour l'année 2019-2020.

Miguel Baz remercie Me Manon Genest, administratrice sortante. Il nomme ensuite chacune des personnes qui ont posé leur candidature : Jean-François Bonin, Pierre Brun, Luc Côté, Delia Cristea, Martin Imbleau, Fannie Lafontaine, Madeleine Lemieux, Julie White et Miguel Baz.

Les administrateurs présents, Julie White, Jean-François Bonin, et Luc Côté, se présentent et expliquent leur rôle au sein du conseil d'administration. Ils remercient l'équipe d'ASFC pour son travail et son engagement.

En l'absence d'autres candidatures, Jean-François Bonin, Pierre Brun, Luc Côté, Delia Cristea, Martin Imbleau, Fannie Lafontaine, Madeleine Lemieux et Miguel Baz sont **DÉCLARÉS ÉLUS** administratrices et administrateurs de la corporation.

### **7. Dialogue avec les chefs de mission**

Pascal Paradis mène un dialogue avec les chefs de mission et coordonnateurs juridiques d'ASFC Aristide Nononsi, Claudia López, Stelsie Angers, Lucas Valderas, Gael Petillon, Dominic Voisard sur l'actualité des pays où intervient l'organisation et les résultats obtenus. Il conclut en mettant en exergue les bonnes pratiques à partager et les perspectives d'avenir.

Une période de questions et d'échange avec le public s'ensuit.

### **8. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 19h30.

Pascal Paradis  
Secrétaire de l'assemblée